

Commune de Puguey

L'essentiel de l'information



Mairie de Puguey

6, rue de la Maltournée
25720 Puguey

Téléphone : 09 67 48 50 93

Courriel

Secrétariat
mairiedepuguey@orange.fr

Périscolaire
francas.fontain@orange.fr

Communication
compuguey@orange.fr



Permanences

Mardi de 17h00 à 18h30

Vendredi de 15h30 à 17h30

Rédaction

Commission information
et communication

Responsable de publication

Frank Laidié



Edito

Chères Pugelotes, Chers Pugelots,

L'amélioration de la situation sanitaire semble aujourd'hui se confirmer pour le plus grand bonheur de tous. Espérons que cette tendance se poursuive dans le temps car il nous tarde de retrouver ces rendez-vous si précieux de notre bien vivre ensemble à Puguey comme ailleurs.

Il nous a semblé utile de revenir vers vous sous la forme d'un Puguey infos, plutôt étoffé, afin de partager les informations importantes de cette rentrée. La première que je veux évoquer avec vous concerne une figure discrète mais marquante de notre village : Marie-France Trapp. Notre ATSEM a fait valoir fin juin ses droits à la retraite. Il convient de la remercier ici à la hauteur des qualités professionnelles et humaines dont elle a su faire preuve tout au long de sa carrière auprès de nos enfants, des équipes enseignantes et des parents. Beaucoup de Pugelots, de tous âges, lui ont fait la surprise d'un moment de convivialité à l'arrivée du bus lors de son dernier retour depuis notre école de Fontain.

Pour l'équipe municipale, cette rentrée est d'abord marquée par le début des travaux de la réhabilitation de nos bâtiments communaux. Si le 29 juin dernier avait permis, en mairie de Puguey de finaliser le financement du projet par la signature du contrat de prêt en présence de M. Laigneau, directeur territorial de la banque des territoires, il s'agit là d'une nouvelle étape cruciale. Ce sont désormais 18 mois de travaux qui s'ouvrent devant nous. Aussi, nous viendrons régulièrement vous informer de l'évolution du projet, des enjeux qu'il porte au moment où l'on prépare l'adoption de nombreux documents déterminants (SCOTT, Plan local d'Habitat, PLUI, Projet de Territoire...) pour notre territoire grand bisontin, notre secteur Plateau, Puguey et leurs habitants. Aujourd'hui s'engagent la transformation du préau en atelier municipal et la construction de la chaufferie bois afin de permettre avant l'hiver le raccordement du bâtiment mairie et des logements s'y trouvant. Je tiens ici à saluer M. Morel de CAP construction, notre nouveau maître d'œuvre pour sa capacité à s'approprier notre projet et à le faire avancer. Merci aussi aux bénévoles de la bibliothèque qui continuent à vous accueillir dans la salle du conseil municipal dans l'attente de la nouvelle médiathèque.

Vous le lirez : beaucoup de travaux importants ont été réalisés ou le seront très prochainement sur notre commune par le Grand Besançon Métropole en liens étroits avec l'équipe municipale, d'autres notamment liés à l'assainissement connaissent un retard plus conséquent au regard de la période que nous venons de traverser mais ne sont aucunement remis en cause.

Je veux enfin témoigner en mon nom et en celui de toute l'équipe municipale toute notre amitié et tout notre soutien à Sylvie Bouquet et à toute sa famille. Nous mesurons combien la perte de Bernard après celle de Julien dans des circonstances aussi brutales qu'inattendues est bouleversante. De Bernard, enfant de Puguey, nous conserverons bien sûr le souvenir précieux de ses différents engagements pour la commune mais surtout son sourire, et le bonheur qui irradiait les visages de ses petits-enfants lorsqu'ils partageaient ensemble la complicité d'une promenade en calèche tirée par les comtois.

Bonne lecture à tous et bien sincèrement.

Frank Laidié



UN LIVRE D'OR POUR MARCEL



Famille BAILLY

Le 13 juillet 2021, une sympathique cérémonie s'est déroulée à la mairie pour fêter la naissance de Marcel BAILLY, premier bébé né à Pugey depuis le 6 mai 1960.

En présence de ses parents, un livre d'Or offert par la municipalité et les réalisations de Martine BRAILLARD et d'Alice FAVORY lui ont été remis.



Réalisations de Martine et Alice

UN PUGELOT DOUBLE CHAMPION DE FRANCE

Né en 2002, **Gabin Sage pratique le triathlon** au club bisontin depuis quelques années maintenant. Le 6 juin dernier, **il est devenu champion de France junior en longue distance** à Cagnes-sur-Mer après 4 heures 39 minutes et 53 secondes d'effort.



Gabin SAGE

Dans cette épreuve, la plus exigeante de cette discipline à n'en pas douter, les triathlètes enchainent 1964 m de natation 91,5 km de vélo avant de finir par 19,9 km de courses à pied. Après avoir enchainé les premières places et les podiums tout au long de la saison, **Gabin est également devenu champion de France par équipe** mais en courte distance.

Un athlète déjà confirmé mais aussi une tête bien faite puisque Gabin rentre en ce mois de septembre en deuxième année à l'UFR STAPS. Un bel avenir se dessine pour Gabin à qui nous adressons nos meilleurs vœux de réussite sportive et universitaire.

LE GRAND 8



Côté Cour, scène conventionnée Art, Enfance, Jeunesse, organise en partenariat avec le Grand Besançon Métropole le projet du GRAND 8, saison de 8 temps de spectacles prévus dans 8 communes partenaires du Grand Besançon.

Le spectacle «KAZU» n'ayant pu être présenté l'année dernière en raison de la crise sanitaire, la commune de PUGEY accueillera le dimanche 6 mars 2022 à 17h00 à la Salle du Temps Libre «LA SOUPE AU(X) CAILLOU(X)» conte marionnettique de Pan ! (La Compagnie - Bruxelles) destiné à un public familial et aux enfants à partir de 4 ans.

« Cette petite fille n'est pas grande amatrice de légumes. Alors chaque mardi soir, sa grand-mère lui demande de l'aide pour préparer une soupe. Et dans un décor digne d'une émission culinaire, elle invente une histoire pour chaque nouveau légume qui se transforme en marionnette le temps d'une scène. À partir d'ustensiles de cuisine, l'équipe construit à vue les décors et les costumes de ces petits univers, qui se trouvent projetés en grand sur un écran. Et comme mémé disait «la meilleure des soupes c'est celle que l'on partage», restez donc pour la dégustation. »

Le spectacle sera suivi d'un temps convivial (goûter ou bar à sirops) avec l'intervention d'un animateur de Côté Cour en lien avec le thème du spectacle.



« LA SOUPE AU(X) CAILLOU(X) » de Pan ! (La Compagnie)

Tarifs : 8€ / 5€ Tarif réduit (- de 12 ans, bénéficiaires des minima sociaux, adhérents Côté Cour)

- Réservations obligatoires 03.81.25.51.45

ou billetterie@cotecour.fr

- Côté Cour. le Grand8 <https://www.cotecour.fr/le-grand-8/>



FORÊT

Pour la saison 2020-2021, les coupes de bois feuillus ont été réalisées dans les parcelles 6-7-8 :

- 28 m3 ont été coupés par le CFPPA et vendus à Bois 39 SARL pour un montant de 1 520€,
- 395 stères ont été réalisés.



Coupes de bois à Pugey

Les coupes sanitaires de résineux, dues aux épisodes de sécheresse et d'attaques de scolytes, ont été réalisées dans les parcelles 20 à 25 et les parcelles 31 et 34. Au total, 1 100 m3 ont été prélevés.

Des travaux de plantation vont être faits dans ces parcelles dans la période automne-hiver 2021-2022.



Rémi Stall

Le 13 avril dernier, le maire, les adjoints et les membres de la commission forêt ont reçu en mairie dans le respect des règles sanitaires M. Rémi Stall, notre garde forestier référent. Lors de ce moment convivial, un panier gourmand composé de produits du marché lui a été offert pour le remercier de sa disponibilité et de sa précieuse collaboration. Toute l'équipe municipale souhaite pleine réussite à M. Rémi Stall dans ses nouvelles fonctions en Guadeloupe.

BIBLIOTHÈQUE



Cet été, la bibliothèque de Pugey a quitté ses locaux dont la restructuration va débuter. Pendant la durée des travaux et jusqu'à l'ouverture de la nouvelle médiathèque, une permanence se tiendra dans la salle du conseil où les lecteurs pourront disposer d'un panel minimum d'ouvrages.

La salle sera ouverte les mercredis de 16h30 à 18h30 à partir du 6 octobre. La boîte à livres est toujours « active » et a trouvé une nouvelle place devant la mairie.

LE RECENSEMENT



Après le report l'année dernière en raison de la pandémie, la nouvelle campagne de recensement se met en place. **Elle se déroulera à Pugey du 20 janvier au 19 février 2022.**



ANNIVERSAIRE DES AÎNÉS

Pour la deuxième année consécutive et en raison de la crise sanitaire qui se poursuit, nous ne sommes pas en mesure de reprendre ces visites si appréciées de nos aînés.

Nous les reprendrons lorsque la situation le permettra ou trouverons le moyen de marquer d'une autre manière ce moment si important.



SÉCHERESSE

Plusieurs dossiers ont été déposés en mairie faisant état de dommages aux habitations liés à la sécheresse en 2020.



M. le Maire a donc déposé en Préfecture une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle concernant Pugey en juin dernier. Il en résulte que la commune n'a pas obtenu la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle (courrier de la Préfecture du Doubs reçu le 16 septembre 2021).

Cet épisode n'est pas isolé, celui de 2018 a déjà concerné plusieurs habitations. Une prise de contact avec les propriétaires concernés est en cours afin de connaître la suite donnée par les assurances. Il apparaît à ce jour que la plupart des dossiers n'ont pas obtenu réparation malgré la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle concernant la commune en 2018.

Une réflexion sera menée à l'issue de la consultation pour déterminer l'opportunité d'une quelconque action collective.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter directement la mairie
ou
Emmanuelle Maucourant :
tél. 06 45 26 26 39

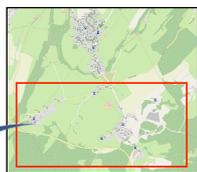
ECLAIRAGE PUBLIC

Une opération de rénovation de l'éclairage public va être réalisée, d'ici la fin de l'année, par Grand Besançon Métropole sur les secteurs des Clairons, du Bonnet Rond et des Lhommes.

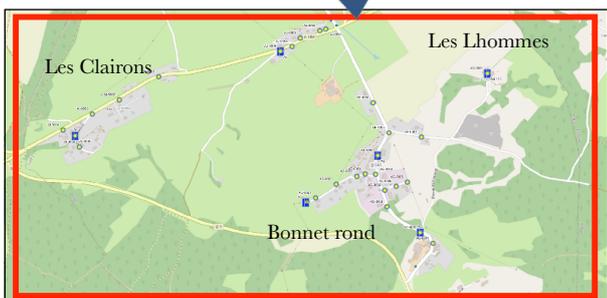
En effet, 27 lampadaires au sodium, sur les 140 points lumineux de la commune, vont être remplacés par des luminaires LED.



Ces travaux vont être pris en charge à 100 % par Grand Besançon Métropole.



Secteurs concernés par cette rénovation



1,2,3 SOLEIL

Les actions de l'association 1,2,3 Soleil permettent de collecter de l'argent pour financer tout ou partie de projets à destination des enfants du groupe scolaire de Fontain, La Vèze & Pugey. Les projets peuvent être proposés par les enseignants ou l'association.

Les actions prévues pour l'année 2021-2022 :

- Octobre 2021** : Vente de vivaces
- Novembre - Décembre 2021** : Vente de sapins de Noël
- Novembre - Décembre 2021** : Ateliers création marché de Noël
- 03 décembre 2021** : Marché de Noël, salle des fêtes de la Vèze
- Février 2022** : Après-midi jeux à la Vèze
- Avril 2022** : Marche Normande repas convivial

Ces actions ont déjà été approuvées par l'ensemble des personnes présentes lors de l'assemblée générale, mais toutes les autres idées ou suggestions sont les bienvenues...
contact : as123soleil@gmail.com

1,2,3 Soleil



UNE NOUVELLE ASSOCIATION DANS NOTRE BASSIN DE VIE

Collectif citoyen à fond la transition !

Qui sommes nous ?

Citoyens de la première couronne du secteur Sud de Besançon, nous nous sommes constitués en association (loi 1901) nommée «à fond la transition!» avec pour objectif : une démarche locale favorisant les transitions écologiques, énergétiques, sociales et solidaires. Le siège social est actuellement fixé à Pugey.

Face à l'urgence climatique dans laquelle nous sommes, avec les conséquences que l'on constate tous, y compris localement, nous souhaitons faire vivre une organisation citoyenne dans le but de rassembler des habitants de toutes générations de notre bassin de vie.

Ne restons pas seuls, impuissants face à ces questions, collectivement il est plus facile d'aborder ces sujets, de mieux comprendre, d'agir dans un esprit positif.

Une action collective

En effet, nous sommes persuadés que c'est par la rencontre et les échanges entre citoyens que l'on parviendra, dans notre zone d'influence, à y contribuer. Nous souhaitons apporter des réponses concrètes à mettre en place par des changements de comportements, la réalisation d'animations, d'actions collectives locales, mais également par l'élaboration de propositions à débattre avec nos élus et acteurs locaux.

Mobilité plus verte

Actuellement, nous travaillons sur la mobilité dans notre secteur afin de trouver des solutions de déplacement plus vertueuses, moins émettrices de gaz à effet de serre et de pollution.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, nous proposerons une rencontre aux habitants de nos villages.

Gageons que le virus du vivre ensemble supplante les virus qui nous isolent pour construire le monde d'après, c'est une véritable opportunité.

En attendant vous pouvez nous contacter :
afondlatransition@gmail.com

Membres fondateurs

Laurence Dutel06 88 13 13 08
Brigitte Angeli06 18 48 45 71
Sabine Juliard06 78 27 62 59
Daniel Gourlay06 47 64 30 83
Didier Mermet06 87 42 69 40
André Kaelbel06 81 36 07 58

*Les membres du collectif citoyen
à fond la transition*



**Vous trouverez un lien pour ce dossier sur le site de la commune de Pugey,
rubrique associations, collectif citoyen à fond la transition
<https://www.pugey.fr/2021/02/10/collectif-a-fond-la-transition/>**



Rentrée scolaire et projets SIFALP

Cette année encore, la rentrée est marquée par la crise sanitaire. Comme les années précédentes, la priorité sera donnée au maintien d'un enseignement sur site et donc tout est mis en place pour éviter une fermeture de classe voire de l'école. Si le groupe scolaire a plutôt été épargné ces deux dernières années par rapport à d'autres écoles de l'agglomération, il faut saluer l'implication des enseignants, des différents personnels du SIFALP et des FRANCAS qui ont permis le fonctionnement presque normal de l'école tout en maintenant de nombreux projets.

LE CIRQUE À L'ÉCOLE

On retiendra particulièrement le projet phare monté autour du cirque avec la « Compagnie Va et Vient ». Durant les quatre semaines de résidence de la compagnie, les enfants ont bénéficié d'un enseignement aux différentes pratiques circassiennes qui a conduit à la présentation de quatre spectacles de grande qualité. Pour autant, ce projet phare ne doit pas faire oublier le grand nombre de projets auxquels les enfants ont pu participer : sortie vélo, création d'émissions de radio, théâtre, interventions autour des écrans etc ...

LES FRANCAS

Dans le même ordre d'idée, on ne peut que se féliciter de l'engagement des FRANCAS qui sont parvenus à maintenir les accueils péri et extra scolaires sur l'ensemble de l'année et qui ont accueilli un nombre croissant d'enfants. Cette année, le centre périscolaire du Groupe Scolaire sera un des derniers du secteur à proposer un accueil le mercredi.

1,2,3 SOLEIL

Enfin, nous ne pouvons que nous réjouir que l'association 1, 2, 3 Soleil, ait pu poursuivre ses activités, grâce à l'investissement de ses bénévoles. Ils ont apporté un appui logistique aux différents projets et il faut espérer que cette année sera plus favorable et permette à l'association de proposer ses différents moments festifs et de convivialité.

Autant de défis qui ont été relevés malgré les contraintes sanitaires. Il faudra évidemment rester vigilant et continuer à respecter les gestes barrières, notamment le port du masque lors des regroupements à l'entrée de l'école ou au niveau des arrêts de bus.

L'ÉCOLE FAIT SON CIRQUE ! ENTRE MONTAGE ET DÉMONSTRATION





Rentrée scolaire et projets SIFALP

Cette rentrée est, d'autre part, marquée par des évolutions importantes.

NOUVEAUX PERSONNELS

Comme il s'y était engagé, le SIFALP a conservé le troisième poste d'ASTEM, Mme Trapp a donc été remplacée suite à son départ à la retraite. Le groupe scolaire accueille donc une nouvelle ATSEM, Mme Vuillemin qui assure aussi les services de bus de Pugey. Cette année, le SIFALP accueille aussi une apprentie qui prépare le CAP petite enfance.

D'autre part, suite au départ de Mme Duval, une nouvelle directrice, Mme Méraux, a pris la direction de l'accueil périscolaire / centre de loisirs.

CHANGEMENT DE PRESTATAIRE CANTINE

Le SIFALP a décidé d'anticiper le passage à la loi EGALIM en matière de restauration scolaire.

Dès le mois de septembre 2021, les normes applicables en janvier 2022 sur la qualité des aliments et celles applicables en 2025 sur l'élimination du plastique seront mises en place par les FRANCAS. Pour ce faire, un nouveau prestataire de repas a été choisi suite à la consultation de l'ensemble des parents. Ces évolutions ont nécessité un investissement de près de 3500 euros, entièrement financé par le SIFALP. Cette somme correspond à l'achat d'un nouveau four permettant de chauffer les plats contenus dans les bacs inox, au renouvellement d'une partie du matériel de cuisine lié à l'augmentation de produits entiers qui doivent être traités sur site (fromages entiers, fruits frais etc ...), de l'intégration de soupes dans les repas (achat de soupières électriques) et de la volonté de remplacer les timbales en plastique.

ACTIONS DU SIFALP

Les communes du SIFALP sont particulièrement investies dans le fonctionnement scolaire et il faut saluer ici leur investissement financier. Elles versent chaque année 300 000 euros pour permettre le fonctionnement du groupe scolaire, près d'un tiers de ce budget est consacré au financement du périscolaire afin de permettre un accueil à des prix accessibles.

Le SIFALP contribue également au fonctionnement pédagogique et à la réalisation des différents projets via sa participation à l'achat de matériel ou au financement de prestations. A noter que le Syndicat scolaire constitue le principal financeur de la coopérative scolaire et qu'il a financé l'intégralité du projet cirque, assurant ainsi la gratuité d'un projet qui a coûté plus de 10 000 euros.

Pour cette année, le SIFALP participera, en partenariat avec l'État, à un investissement de près de 24 000 euros pour l'achat de matériel numérique et un projet de transformation et de végétalisation de la cour de l'école sera engagé.

Enfin, le SIFALP a avancé sur la question du RADON. Des dysfonctionnements importants du système de ventilation ont été constatés (encrassement des filtres et des grilles extérieures) qui entraînaient une baisse de performance du matériel comprise entre 60 et 80% et généraient des nuisances sonores. L'ensemble du matériel a donc été révisé au cours de l'été et un contrat de maintenance est en cours d'élaboration. Une nouvelle campagne de mesures va donc être réalisée pour vérifier l'efficacité du matériel dans des conditions normales de fonctionnement.

En attendant les résultats de cette campagne de mesure, les décisions prises au printemps dernier sont prolongées jusqu'en décembre 2021. La salle de Mme Besançon reste donc déplacée dans l'ancienne salle de motricité.

*Syndicat Intercommunal
Fontain Arguel La Vèze Pugey.*



Projet Centre Village

La rénovation des bâtiments communaux entre cette année dans son ultime phase afin de finaliser un vaste projet d'urbanisme qui concerne les locaux de l'école ajoutés à ceux de l'ancienne ferme attenante.

RAPPEL DU PROJET

Les bâtiments concernés forment **un vaste espace immobilier de plus de 1000 m² au sol au cœur du centre bourg**. La commune a décidé de les rénover afin d'assurer son dynamisme et son attractivité autour de cinq axes majeurs :

OPTER POUR UNE CROISSANCE RAISONNÉE EN DENSIFIANT L'URBANISATION EXISTANTE.

C'est pour répondre à cet objectif que la commune prévoit **la création de trois grands appartements (F4 et F5 de respectivement 109, 112 et 146 m²)** dans l'ancienne ferme au centre du bourg.

Ces appartements familiaux, **conventionnés PALULOS**, devraient permettre l'installation de jeunes familles et ainsi anticiper le vieillissement de la population.

ENCOURAGER LE MAINTIEN DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EXISTANTES ET DÉVELOPPER LES SERVICES DE PROXIMITÉ.

Avec la création de :

- quatre commerces sur rue de 78, 90, 104 et 105 m²
- deux locaux professionnels de 95 m² chacun
- un espace de Coworking de 200 m²
- une grande médiathèque de 100 m² pouvant desservir les communes environnantes qui n'en possèdent pas. Elle pérennisera et développera ainsi l'activité de l'actuelle bibliothèque animée par des bénévoles.

Cette politique visant à encourager les services de proximité a déjà permis l'installation de deux jeunes orthophonistes dans des locaux communaux en attendant la fin des travaux et la possibilité de s'installer dans les nouveaux bâtiments.

Préserver et valoriser le patrimoine naturel et urbain de la commune.

En rénovant un vaste ensemble immobilier au cœur du village, la commune entame une réelle valorisation de son patrimoine urbain tout en évitant l'extension du bâti sur le patrimoine

naturel. On crée ainsi des logements et de l'activité sans étendre l'urbanisation sur les espaces naturels ou cultivés.

CRÉER UN VASTE ESPACE DE SOCIABILITÉ AUTOUR DES DIFFÉRENTS SERVICES MARCHANDS, PUBLICS ET CULTURELS PROPOSÉS.

L'ancienne cour de l'école sera transformée en une vaste agora publique sur laquelle s'ouvriront les espaces politiques et administratifs (mairie), culturels (médiathèque) et commerciaux. D'autre part, dans le cadre de cette politique de création de lien social, la commune peut s'appuyer sur son important réseau associatif qu'elle compte soutenir **en créant, dans le cadre de son projet immobilier, une grande salle de 90 m² pour les associations** afin de faciliter le déroulement de leurs différentes activités tout en leur offrant des espaces de rangement.

S'INSCRIRE PLEINEMENT DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE.

L'ensemble des bâtiments rénovés ainsi que l'actuel bâtiment de la mairie et les deux appartements qui s'y trouvent seront chauffés par **un réseau de chaleur, relié à deux chaudières à pellets**. D'autre part, le toit du bâtiment rénové sera équipé de **panneaux solaires**. L'ensemble de l'espace rénové sera isolé en respectant les normes BBC. Enfin, la place sera largement végétalisée et perméabilisée afin de répondre aux problématiques environnementales.



Avant du bâtiment
Côté rue de la Maltournée



Local technique municipal et
chaufferie



Arrière du bâtiment



Projet Centre Village

LE FINANCEMENT

Le projet, pour son ambition et sa pertinence, a été largement soutenu par les collectivités territoriales et par l'État qui apportent presque 1 800 000 d'euros de subvention.

Précisions :

- Les dépenses de travaux intègrent 46 000 euros d'aléas.

- Le financement communal intègre un emprunt de 967 000 euros.

- A ce jour, deux financements sont acquis mais nous sommes en attente des montants. Il s'agit d'une subvention complémentaire du SYDED pour l'équipement photovoltaïque et du Certificat d'Economie d'énergie. D'autre part, un passage en isolation biosourcée de l'ensemble du bâtiment est à l'étude afin de recevoir un bonus de 50 000 euros de la part du Conseil régional.

Il faut noter que le projet sera rapidement auto-financé par les différents loyers perçus.

LES TRAVAUX

Après une année d'incertitudes liées au changement de maître d'œuvre, à la validation des entreprises, à la négociation des différentes subventions et évidemment à la crise sanitaire, les travaux ont commencé cet été avec les premiers travaux de désamiantage. Ils vont continuer en septembre-octobre avec les principales opérations de terrassement, la destruction d'une partie des bâtiments actuels (toitures, cuve de gaz etc ...), la transformation de l'actuel préau de l'école en local pour les agents communaux (atelier, vestiaire, garage) et enfin la construction de la chaufferie bois.

Commission Patrimoine communal,
Cimetière et Voirie.

Dépenses		Financement	
Maitrise d'Ouvrage	75 027€	Région BFC	696 917,19€
Maitrise d'Oeuvre	221 614€	Etat	576 114,59€
Etudes	64 939€	Grand Besançon Métropole	195 156€
Travaux	2 499 071,54€	Syndicat Mixte d'Energies du Doubs	164 356€
Révision prix	90 000€	Département du Doubs	161 675€
		Commune de Pugey	1 156 432,76€
Total	2 950 651,54€	Total	2 950 651,54€
TTC	3 727 510,22€		

Vous pouvez suivre l'évolution du projet en consultant le site internet de Pugey (Menu Projet Centre Bourg : <https://www.pugey.fr/la-renovation-du-centre-bourg/>)

TAILLE DES HAIES ET PLANTATION



Protection des oiseaux

Pour protéger les oiseaux pendant la période de nidification, il est déconseillé de tailler les haies du printemps jusqu'au milieu de l'été.

Les haies remplissent de nombreux rôles. Elles fournissent des ressources (bois ou nourriture), permettent de se protéger du vent, du soleil et des intempéries et limitent même l'érosion des sols. Elles abritent également de nombreuses espèces, notamment des insectes, et plusieurs oiseaux comme le rouge-gorge, y construisent leur nid.

A partir de la mi-mars, la saison de nidification va commencer. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, comme la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.

Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 1er

avril au 31 juillet (Arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales).

Législation des plantations

Il est possible de faire pousser librement dans son jardin des arbres, des arbustes et des haies. Toutefois, si ces plantations se situent à proximité d'un voisin, il y a des distances à respecter. La règle générale est que lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 m, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 m. Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 m, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 m.

*Commission Forêt,
Agriculture, Environnement,
Assainissement
et Eclairage Public.*



Mésange bleue / nid de Merle noir dans une haie



BRUITS DE VOISINAGE

Arrêté n°2005 1904 01841 en date du 19/04/2005 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Doubs.

Article 7

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Des dispositions plus restrictives pourront être prescrites par arrêté municipal, en fonction de situations spécifiques locales.

Article 14

Les travaux bruyants, chantiers de travaux publics ou privés, réalisés sur et sous la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air sont interdits :

- tous les jours de la semaine de 20h à 7h et de 12h30 à 13h30
- toute la journée des dimanches et jours fériés,
- à l'exception des interventions d'utilité publique en urgence (tels que les dépannages), qui dans ce cas devront être signalées à l'autorité municipale.

*Commission Patrimoine communal,
Cimetière et Voirie*



Pugey sur internet

www.pugey.fr

Le site internet est simple et pratique, il vous permet d'avoir les informations concernant votre commune, ses services et ses associations.

En quelques clics, vous pouvez réserver la salle des fêtes (Salle du temps libre), télécharger des formulaires administratifs (Renseignements Pratiques / Etat Civil), vous abonner aux différentes newsletters (publication sur l'actualité qui arrive directement dans votre boîte mail) ou

découvrir l'histoire et le patrimoine du village (Culture et Loisirs).

Le site de votre commune évolue régulièrement pour être encore plus intuitif, facile à utiliser et étoffé de nouveaux articles. Vous pouvez contribuer à la richesse du site ! Des idées de rubrique ? De contenu ? Des documents, des informations sur l'histoire de notre beau village à partager ? N'hésitez pas à nous informer, communiquer votre avis, vos souhaits d'amélioration.

The screenshot displays the homepage of the Pugey.fr website. On the left is a navigation menu with categories like 'Accueil', 'Actualités', 'Newsletters', 'Conseil municipal', 'Projet Centre-Bourg', 'Renseignements Pratiques', 'Ecole', 'Marché de Pugey', 'La salle du temps libre', 'Associations', 'Professionnels de Santé', 'Artisans et professionnels', and 'Culture et loisirs'. The main content area is divided into several sections: 'Réservation en ligne' with a calendar for October 2021 and a reservation form; 'Etat Civil' with links for birth and death certificates; 'Abonnement aux newsletters de Pugey' with checkboxes for different newsletters and an email input field; and 'Histoire' with a search bar and a list of historical events. A search bar is located at the bottom left of the page.

INSCRIPTION AUX NEWSLETTERS DU SITE « PUGEY.FR »

Afin de recevoir les infos, lors de leur publication, vous pouvez désormais vous abonner directement sur www.pugey.fr rubrique newsletters.

The screenshot shows the 'Abonnement aux newsletters de Pugey' form. It includes a header with the commune logo and navigation menu. Below, there is a text box explaining that users can subscribe to various newsletters via email. There are four checkboxes: 'conseil municipal', 'Marché Arguel-Pugey', '123soleil_2020_2021', and 'RPE_SIFALP_parents_2020-2021'. An 'E-mail' input field and a 'Je m'abonne !' button are also present. The footer of the page shows the commune logo and navigation menu.

Contact : compugey@orange.fr

La Commune de Pugey est sur Facebook !



Sur cette page, vous retrouverez les informations utiles, les actualités de la commune. N'hésitez pas à nous suivre, vous pouvez également nous faire part d'informations à partager.

Adresse de la page : <https://www.facebook.com/mairiepugey>

The screenshot shows the Facebook profile page for the 'Commune de Pugey' (Mairie). The profile picture is a landscape view of the village. The page name is 'Commune de Pugey' with the location 'Mairie'. There is a 'Envoyer un message' button. Below the profile information, there are tabs for 'Accueil', 'Avis', 'Vidéos', 'Photos', and 'Plus'. The 'À propos' section is visible, providing information about the commune's location in the Doubs region and its mayor, Frank LAIDIE. A post from the commune is also visible, dated 18 septembre, 09:28, with the text ' Venez visiter le Fort de Pugey aujourd'hui à l'occasion des journées du patrimoine !'.



Attention à l'ambroisie !

Source photo site internet ARS Bourgogne-Franche-Comté



L'Ambroisie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L. est une plante exotique envahissante, arrivée d'Amérique du Nord par introductions accidentelles successives, depuis la deuxième moitié du XIXe siècle. On la retrouve maintenant sur l'ensemble du territoire français à des degrés divers.

SON POLLEN, TRÈS ALLERGISANT, CAUSE UN PROBLÈME MAJEUR DE SANTÉ PUBLIQUE.

Les symptômes allergiques, comparables à ceux associés au « rhume des foins » (rhinite, conjonctivite, urticaire, eczéma...) peuvent entraîner l'apparition de l'asthme ou son aggravation.

Son fort potentiel d'envahissement lui permet de se développer rapidement sur une grande variété de milieux (sols agricoles, bords de voies de communication, zones de chantier, terrains privés, etc.). En cultures, elle peut être la cause des pertes de rendement partielles voire totales lorsqu'elle envahit une parcelle.

Chaque pied d'ambroisie est capable de produire chaque année sur la période été-automne à la fois :

- des milliers de grains de pollen pouvant affecter les personnes allergiques ;
- plusieurs centaines à milliers de semences qui représentent autant de nouveaux pieds d'ambroisie pouvant se développer les années suivantes.

Ainsi, pour éviter un envahissement par les ambrosies tel que le connaissent certains territoires où la lutte devient très coûteuse, il est fortement recommandé de mettre en œuvre, le plus précocement possible, des mesures de prévention, de détection et de lutte contre ces espèces.

COMMENT LA RECONNAITRE ?

Apprenez à reconnaître l'ambroisie et surveillez vos terrains. Il faut par exemple faire attention aux environs des mangeoires pour oiseaux car les sachets de graines commercialisées pour leur alimentation contiennent parfois des graines d'ambroisie.

VOUS PENSEZ AVOIR TROUVÉ DE L'AMBROISIE ?

Un outil simple vous permet de signaler l'ambroisie afin de faire remonter l'information de sa présence. La plateforme de signalement permet à toutes personnes de signaler la zone infectée concernée par l'ambroisie. Ce dernier est reçu par un référent qui pourra mettre en place les actions adéquates.

Pour plus d'information et accéder à de la documentation sur les moyens de lutte, vous pouvez consulter le site internet de l'Observatoire des ambrosies : www.ambrosie.info

COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

- 1** TÉLÉCHARGER L'APPLICATION SIGNALEMENT AMBROISIE SUR VOTRE IPHONE OU VOTRE SMARTPHONE ANDROID OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR
- 2** SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE Grâce à votre smartphone ou sur le site SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR
- 3** VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE
- 4** IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE

Contact :
Observatoire des ambrosies
<https://fredon.fr/observatoire-des-ambrosies>
07 68 99 93 50 ou 01 53 83 71 75
Pour s'informer : www.ambrosie.info
FREDON France – 11 rue Lacaze, 75014 PARIS

FREDON Bourgogne Franche-Comté
03 81 47 79 20 ou contact@fredonbfc.fr
Siège : 21 rue J.B.Gambut – 21200 BEAUNE
Site d'Ecole-Valentin : Espace Valentin Est / 12 rue de Franche-Comté / Bât. E / 25 480 Ecole-Valentin



Fort de Pugey

Depuis 2009, date de réhabilitation du Fort, de nombreux travaux ont été effectués pour la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine communal, que nombreux d'entre vous ont déjà eu l'occasion de constater lors des journées du patrimoine.

CANON

Ces dernières années, les efforts ont concerné la présentation historique, avec la construction d'une réplique de canon de Bange de 80 mm modèle 1877 qui armait le Fort en 1914.

BANDE SONORE

Simultanément, il a été réalisé une évocation du fait d'armes du groupe Guy Mocquet à l'intérieur du Fort avec l'explosion d'un obus dans l'une des casemates. Cette animation est illustrée par une bande sonore avec les voix des acteurs eux-mêmes.

LUMIÈRE

L'éclairage d'une des chambrées avec des suspensions à bougeoirs, afin de reproduire au mieux l'ambiance de vie des soldats dans cet automne 1914, a également été réalisé.

FERMETURE

Nous avons également réparé la cloison du magasin aux munitions qui a retrouvé sa porte.

AFFICHAGE

Les anciens panneaux d'affichage du centre bourg ont été recyclés pour présenter l'ouvrage aux promeneurs.

CONSOLIDATION

Enfin ces derniers temps ont été consacrés à la consolidation des doublages en briques des couloirs en vue d'assurer la sécurité des visiteurs.



Canon



Bande sonore



Lumière



Fermeture



Affichage



Consolidation

**Vous voulez en savoir plus ? rendez-vous sur le site internet de Pugey
(Menu Culture et Loisirs : <https://www.pughey.fr/le-fort-de-pugey/>)**

TRAIL DES FORTS 2021

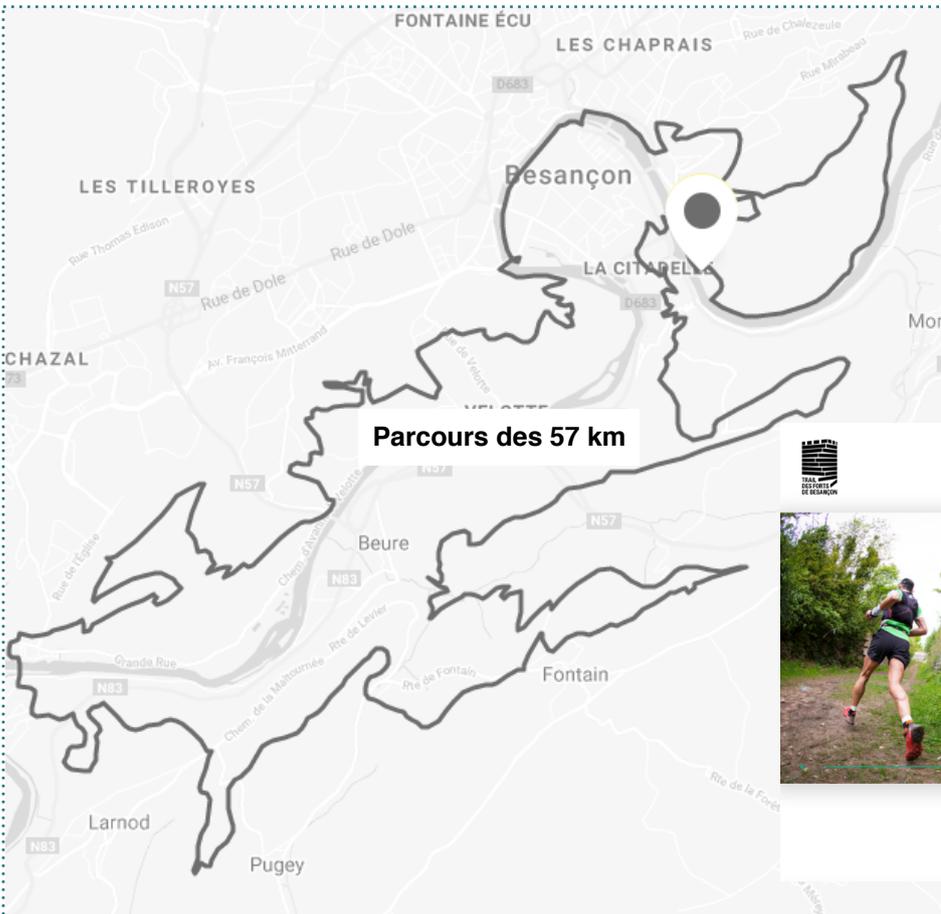
Le 29 août 2021, pour la 18ème édition et pour la 5ème fois, le Fort de Pugey a été traversé par plus de 300 coureurs sur l'épreuve reine de 57kms.

Lieu et moment sont toujours appréciés par les coureurs et organisateurs.

Le Fort de Pugey est devenu un passage emblématique, sensations garanties !!



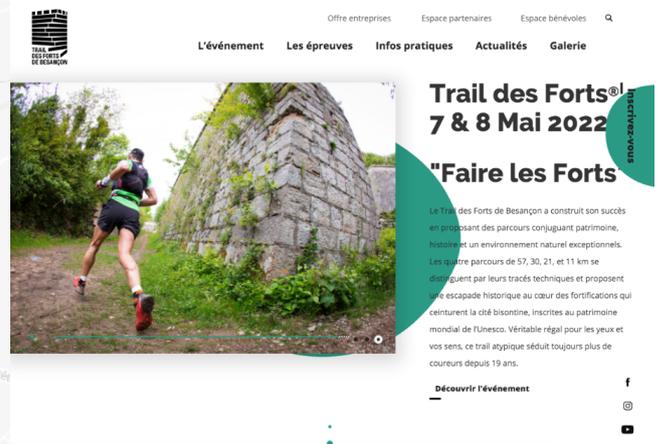
Léandre Santin, le futur vainqueur, passe en Tête avec 5 minutes d'avance



TRAIL DES FORTS 2022

La prochaine édition se prépare déjà. Elle aura lieu les **7 et 8 mai 2022**.

Tous les renseignements sont disponibles sur le site internet : www.traildesforts.com



Site source www.trildesforts.com



Haut comme 3 comm

UNE NOUVELLE « BOITE DE COMM » À PUGEY

« Je vous invite à croquer dans la communication grâce à Haut comme 3 comm. »

On sait désormais que pour gagner en clients il faut COMMUNIQUER. Toutefois la communication n'est pas toujours évidente pour un.e chef.fe d'entreprise et demande beaucoup de temps.

Alors, si vous déléguez ?

Je gère vos réseaux sociaux (publication régulières aux heures adaptées à votre audience, création de visuels, modération, ...), fais du graphisme (logos, flyers, affiches) et vous propose aussi de gérer les relations presse (rédaction de communiqués et envoi à un listing de journalistes).

Haut comme 3 comm a été le fruit d'une mûre réflexion. Je voulais que ce nom évoque tout ce qui a trait à la communication. J'avais à cœur aussi qu'il soit le reflet des producteurs locaux que je veux aider à se mettre en avant pour gagner des clients.

Vous n'aurez bien sûr pas manqué le jeu de mots avec Haut comme 3 pommes bien sûr. J'ai de l'humour et un jeu de mots me semblait important. D'ailleurs je vais vous livrer un secret, ... la légende dit même que ma carte d'identité mentionne « Haut comme 3 pommes » dans taille, ... 😊

Je voulais une invitation à croquer dans cette pomme de la communication pour vous aider à gagner des clients.

Il y a derrière aussi une notion de croquer la vie à pleines dents, qui me caractérise totalement.

La pomme c'est aussi le fruit défendu ; celui que l'on s'interdit. Un peu comme pour augmenter ses clients. Et oui, Facebook, Instagram, ... ça fait tellement « peur » (aurais-je le temps d'animer et de publier régulièrement ?, cela va encore empiéter sur mon temps personnel, quelles retombées j'aurai, de toute façon je n'y connais rien, ...) qu'on n'ose pas s'en saisir.

Une pomme est souvent un peu acidulée et c'est le peps que je souhaite donner à votre communication.

Il existe autant de variétés de pommes que de stratégies de communication propres à chacune de vos entreprises.

J'espère que toutes ces raisons feront que vous me choisirez moi pour votre stratégie de communication numérique.

Alors, pour votre visibilité sur les médias sociaux vous serez plutôt tarte tatin, ou compote ?

Vous décidez de prendre en main votre communication ?

N'hésitez pas à me contacter via mon site Internet : www.hautcomme3comm.fr rubrique Contact, ou via Facebook

<https://www.facebook.com/hautcomme3comm> ou Instagram

<https://www.instagram.com/hautcomme3comm>



Adeline, fondatrice de « Haut comme 3 comm »

Vous vous êtes déjà dit :

- «Facebook je n'y comprends rien !»
- «La communication je n'ai pas le temps de m'en occuper»
- «Communiquer c'est un métier, et chacun son métier»
- «Et si on se démarquait de nos concurrents ?»
- «Comment gagner en visibilité pour avoir plus de clients ?»

VOUS ETES AU BON ENDROIT !



Animation de vos réseaux sociaux
Création de communauté engagée
Gestion de vos réseaux sociaux

www.hautcomme3comm.fr





Etat civil

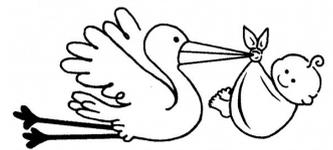
Avis de décès



Mme Raymonde BUCHS née Becoulet le 11 novembre 2020
 Mme Véronique BERNARD le 4 décembre 2020
 Mme Monique DUQUET née GAILLARD le 31 janvier 2021
 M. Denis VUILLEMIN le 10 avril 2021
 Mme Josette VUILLEMIN née BONNE le 10 avril 2021
 M. Bernard BOUQUET le 23 avril 2021
 M. Ethan THOMAS MAIER le 05 mai 2021
 M. Pascal SWYNDAUW le 6 juin 2021
 M. André TOITOT le 4 septembre 2021

Carnet Rose

Maël ASCOET le 15/12/2020
 Ethan THOMAS MAIER le 14/01/2021
 Marcel Bailly le 12/02/2021
 Agathe BOUTIN le 29/03/2021



Les mots du Pugey Infos

Retrouvez les mots de la liste dans la grilles.

AINÉS
 AMBROISIE
 BIBLIOTHÈQUE
 CHAMPION
 CIRQUE
 COLLECTIF
 COMMUNICATION
 FORT



FORET
 INFORMATIONS
 PROJET
 PUGÉY
 RÉGLEMENTATION
 SPECTACLE
 SÉCHERESSE
 TRAIL

F	O	R	É	T	T	A	W	O	V	A	P	I	Z	L
P	K	K	K	T	H	M	Y	D	P	J	L	J	P	W
R	K	G	S	R	A	I	N	É	S	B	W	K	J	Y
O	C	O	M	M	U	N	I	C	A	T	I	O	N	C
J	R	É	G	L	E	M	E	N	T	A	T	I	O	N
E	A	S	P	E	C	T	A	C	L	E	H	J	T	F
T	C	I	R	Q	U	E	H	Q	T	M	P	F	N	O
I	N	F	O	R	M	A	T	I	O	N	S	Y	M	R
T	M	O	R	M	E	H	P	U	G	E	Y	Z	K	T
R	C	O	L	L	E	C	T	I	F	X	Z	F	I	P
A	L	I	B	I	B	L	I	O	T	H	É	Q	U	E
I	X	S	É	C	H	E	R	E	S	S	E	T	R	E
L	U	B	H	V	U	E	X	J	D	S	S	V	I	M
B	E	M	Z	J	O	R	C	H	A	M	P	I	O	N
E	Y	O	A	M	B	R	O	I	S	I	E	S	W	M